Le mot du maire

Betchatois, Betchatoises,

Le centre du village va connaître encore quelques perturbations et nuisances dans les jours à venir plus précisément à partir du 02/09/2019, date de démarrage du chantier de la halle, notamment au niveau de l'école et de son environnement, la quasi totalité de la cour de l'école va être fermée après cette date. Ces travaux n'ont pu être anticipés, plus de six mois de procédures administratives (permis de construire, dossier de demandes de subventions, règles de marchés...), on arrive fin juillet et puis, comme vous le savez, la France est en sommeil au mois d'août et ce n'est pas d'aujourd'hui.

Je fais appel à votre compréhension et votre patience, c'est un effort supplémentaire à faire pendant trois mois environ pour que ce projet se réalise, en espérant qu'il soit à la hauteur des attentes de chacun. Le budget 2019 permet de financer cette opération, au cas où la trésorerie venait à être fragilisée par un retard de subventions et des travaux qui arrivent au fil des jours vu notre patrimoine, le recours à l'emprunt, pourquoi pas avec des taux que nous n'avons jamais connus aussi bas. Quelques informations supplémentaires sur l'avancée de cette construction sont portées à votre connaissance sur ce bulletin.

Dans les jours qui suivent la rentrée scolaire, une mise à disposition d'un deuxième enseignant semble probable pour dédoubler cet effectif de 27 élèves, une classe unique. Si c'était le cas nous sommes prêts à accueillir l'ouverture d'une nouvelle classe qui se situerait au 1er étage de la salle communale, après accord.

La dynamique est toujours d'actualité à Betchat, des associations très mobilisées qui ne cessent de proposer des manifestations diverses et variées accessibles à vous tous j'espère.

La table de Marie-Ange toujours autant convoitée. Elle est toujours là dans son univers, sa passion, la cuisine mais pas que : la décoration, les fleurs, dernièrement après le remplacement des fenêtres au rez-de-chaussée, elle procède au relooking du bar à la surprise générale, tout est fait pour mettre en valeur cet établissement et le rendre accueillant. Souhaitons qu'il le reste encore longtemps.

Retour sur la loi NOTRe. Un des objectifs mis en avant pour regrouper les communautés de communes était de minimiser les frais, l'effet inverse s'est produit, un budget de fonctionnement explosé, dû notamment à des charges salariales et à la complexité d'une telle machine qui, de fait, amputent le budget d'investissement. La taille des anciennes entités nécessitait beaucoup moins de besoins et de personnel à des postes clés. Cette structure est certes très lourde à mettre en place, elle s'est effectuée dans la précipitation. La mise en œuvre des prises de compétences et le fonctionnement commencent à interroger, malgré les dires de Monsieur le Président qui, depuis quelques temps, présent devant les médias, avance que la situation s'arrange, je fais partie de ceux qui n'en sont pas convaincus, mais aussi de ceux qui n'ont pas votés ce budget, attention aux effets d'annonce en cette période, j'espère que le pire n'est pas à venir.

En cette fin d'année, nous serons confrontés au remplacement de la secrétaire de Mairie, son âge lui permettant de faire valoir ses droits à une fin d'activité. Un recrutement sera effectué dans les prochains mois.

L'édition du prochain bulletin en début d'année 2020 semble compromise au vu des directives en phase pré-électorale, à compter du 1er septembre 2019 et jusqu'au jour de l'élection, il sera difficile de faire une différence entre information et propagande.

Je vous souhaite à tous une bonne fin de vacances.

Le Maire, Patrick GALY

Achats et principaux travaux réalisés en 2019

- Peinture menuiserie Poste, Mairie, bascule
- Remplacement fenêtre PVC au rez de chaussée du restaurant
- Coupe de bois sur parcelle 7 située aux sapins du Coustalats doit se terminer avant la fin de l'année

Taux d'imposition et budget

Taux imposition 2019
Pour rappel, suite au changement de fiscalité de la CCCP en 2018, les taux d'imposition Communal et Intercommunal varient légèrement sur 3 ans pour arriver à un lissage en 2020. Toutefois, la somme des taux Communal et Intercommunal restant inchangée, la seule augmentation que le contribuable a pu constater provient de la variation de la base d'imposition fixée par l'État.

Prévision travaux 2019

- Commencement travaux Halle le 02 septembre 2019, fin de travaux prévue fin janvier 2020, le gros œuvre et la charpente théoriquement terminés fin novembre 2019.
- Coupe de bois sur parcelles 1A, 2, 3A et 4A situées dans les sapins de Montaudet vendues le 6 juin 2019, début de travaux non programmé, prévu avant la fin de l'année.
- Entretien manuel forêt en limite des parcelles 18 et 19, dépressage et nettoiement manuel de jeunes peuplements sur parcelle 18 par l'ONF.
Le plan d'aménagement de la foret proposé par les services de l'ONF est toujours en cours, non exposé au conseil municipal.

Les travaux concernant la clôture autour du cimetière de Belloc ne sont pas programmés pour 2019, en l'absence de devis comparatifs qui ne nous a pas permis de monter le dossier de demande de subventions en décembre 2018.
Ces travaux sont toutefois nécessaires et sont reportés à l'année prochaine.

Halle

Le calendrier des travaux est consultable en mairie.
- Publication Appel d'Offres faite le 13 juin 2019.
- Remise des offres faite pour le 25 juin 2019. S'en est suivi une analyse pour effectuer le choix des entreprises le 15 juillet 2019 par la commission Bâtiments, élargie aux conseillers municipaux disponibles (8 personnes).
- Signature des actes d'engagement avec les entreprises retenues le 29 juillet 2019.
Attribution des lots :

- **Lot n°1 « Gros Œuvre »** : SEDEC Chaubet, Saleich 31260
- **Lot n°2 « Charpente »** : ANTRAS, Salies du Salat 31260
- **Lot n°3 « Menuiserie »** : BARRAU et fils, His 31260
- **Lot n°4 « Électricité »** : RICART, Salies du Salat 31260
- **Lot n°5 « Peinture »** : Entreprise MURILLO, Lorp Sentaraille 09190

Le montant total des travaux prévisibles s'élèvera à 226 977 € HT, hors maîtrise d'œuvre (19 950 € HT) et bureau de contrôle (5 180 € HT).

<u>Financement :</u>
Ce projet a été inscrit dans le contrat territorial « Occitanie du Couserans » en octobre 2018.
Les financeurs sollicités sont :
- l'État (DETR) à hauteur de 63 906 €, subvention notifiée le 14 mai 2019.
- la Région (FRI) à hauteur de 21 302 €, subvention non notifiée à ce jour.
- le Département à hauteur de 42 604 €, subvention non notifiée à ce jour.

De plus, un dossier de demande de subvention de fonds européens sur le programme Leader a été instruit et est actuellement en cours d'étude dans leurs services. Nous sommes prévenus que ce délai peut être assez long, que ce projet est acceptable et, s'il est retenu, nous garantit une subvention qui viendra en complément de celles attribuées afin que l'autofinancement de la commune n'excède pas les 20% du montant effectif des travaux et de la maîtrise d'œuvre.
Au budget primitif 2019, est prévu pour cette opération la somme de 260 000 € de dépenses.

Lancement de la procédure de reprise de concession en l'état d'abandon à partir du 17 septembre 2019. Les familles concernées seront avisées et convoquées avant le 16 août 2019.

OPERATION DE REHABILITATION DES CIMETIERES COMMUNAUX

Les habitants de BETCHAT le savent bien, l'aspect des cimetières de Betchat et Belloc, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.
Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...
Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).
En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.
Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.
A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.
Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).
Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans les cimetières communaux : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.
En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L222317 et 18; R2223-12 et suivants).
En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.
En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.
Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.
Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.
Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.
Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans les cimetières est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.
C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR “Cimetières de France”.
Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.
C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, à l'horizon 2023-2024, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Logements communaux

Tous les logements communaux sont pourvus de locataires à ce jour à l'exception du studio du presbytère.

École

L'effectif en cette fin d'année scolaire était de 26 élèves. Pour la rentrée 2019, 3 départs vers le collège et à ce jour, nous sommes informés de 4 arrivées. L'effectif serait pour l'instant de 27.
A la prochaine rentrée, la directrice actuelle Mme SCHENK Aurélie reste sur son poste.
Une demande d'ouverture de classe a été faite en cette fin d'année scolaire. Un comptage des élèves est prévu le jour de la rentrée par l'inspection. Si cet effectif se confirme, il est fort probable que cette demande reçoive un avis favorable, suite à nos derniers contacts récents.
Le rythme scolaire pour 2019 reste sur la semaine à 4 jours et demi.
La garderie sera assurée tous les matins de 7h30 à 8h50 comme auparavant, par Mme Claire VAN DER VENNET. Par contre, concernant l'ALAE après 16h15, une demande d'extension d'horaire a été faite pour 18h30 voire 18h45 à la CCCP. Pas de réponse officielle pour l'instant, mais il semblerait que cette demande reçoive une réponse positive pour 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Pour rappel, l'accueil les mercredi après-midi (avec repas) est assuré au centre de loisirs de Prat Bonrepaux. Une navette est prévue par la Communauté des Communes pour le transport des enfants.

Le mot des enfants

ÉDITION SPÉCIALE

Voyage en AUVERGNE !

Le Mercredi 26 juin à 6h du matin, nous avons fait notre départ, accompagnés de Céline de l'ALAE, Sandrine et notre maîtresse, pour notre classe de découverte en Auvergne.
Nous étions encore fatigués mais tellement impatients d'arriver là-bas !

1er jour : le Lac Pavin

Pierre s'installe sur la chaise du Roupoutou pour nous raconter sa légende

Mercredi 26 à 15h, nous sommes arrivés au lac Pavin, nous nous sommes tous présentés et nous avons tous dit un mot en rapport aux volcans. Nous avons commencé à marcher, et nous avons vu la chaise du légendaire *ROUPOUTOU* *.

Nous avons continué à marcher, et Pierre notre accompagnateur nous a posé une question :

- *De quoi est composé le lichen?(1)*

Après, il nous a donné un défi: de courir sur une petite pente boueuse. Nous avons tous réussi. Après cela, nous avons continué la balade, et il nous a posé une autre question:

- *Quelle est la différence entre les conifères et les feuillus? (2)*

Ensuite, nous sommes retournés au bus en direction du centre Paul Léger, à Super Besse.

**Le ROUPOUTOU (un géant avec 2 cornes, des pinces de crabe, une grosse verrue sur le nez, une queue fourchue) est tombé amoureux d'une jeune fille mais elle l'a rejeté et il a tellement pleuré que cela a formé le lac Pavin.*

(1) *Réponse = d'une algue et d'un champignon.*

(2) *Réponse = conifère = arbre à aiguilles et feuillus = arbre à feuilles.*

2ème jour : VULCANIA

Le lendemain, nous sommes allés à *VULCANIA, parc d'attraction sur le volcanisme,* accompagnés à la journée par Bruno, guide de haute montagne.

En premier, nous sommes allés dans une attraction qui racontait des légendes sur les volcans, comme le mont Fuji, le Vésuve…

En 2ème, nous sommes allés dans une salle de projection où, grâce à des nacelles dynamiques, l'on se croyait un aiglon qui apprenait à voler, en survolant les volcans d'Auvergne. Après cela, nous avons pique-niqué. Ensuite, nous avons fait deux groupes: les maternelles d'un côté et les élémentaires de l'autre.

A la Cité des enfants, les maternelles ont fait des jeux d'eau. En premier, ils ont fait un jeu où il fallait remplir d'eau une cuillère géante pour faire tourner un moulinet. Il y avait aussi des colonnes d'eau illuminées avec des pompes pour faire des grosses bulles.

Les élémentaires ont continué les activités dont: des films en 3D, le Réveil des géants d'Auvergne, Dragon Ride, et nous sommes allés dans un faux sous-marin.

Ensuite nous nous sommes retrouvés pour goûter, et nous sommes rentrés au centre.

3ème jour : Randonnée en montagne

Le Vendredi, nous sommes allés en randonnée tout près du centre, avec Pierre notre accompagnateur. Nous avons effectué deux épreuves:

1ère épreuve: Savez-vous comment trouver votre œil directeur? (1)

2ème épreuve: Ramper sous le fil d'une clôture électrique.

Sur le chemin qui menait à la zone d'observation des marmottes, Pierre nous a montré le Cantal, stratovolcan (2), qui est le volcan le plus grand d'Europe.

A la longue-vue, nous avons tous vu une marmotte, c'était la sentinelle (3)! Puis nous avons vu un terrier secondaire (4).

Sur le chemin du retour vers le centre, Pierre nous a fait reconnaître l'Arnica, une fleur médicinale. Nous avons aussi vu des pensées et œillets sauvages.

Nous sommes ensuite rentrés au centre pour manger, et nous avons pris le bus pour le retour vers Betchat !

ENIGMES

-Quels animaux sont typiques de la montagne Auvergnate?
Réponse : l'ours, le chamois, l'aigle, le mouflon

-Que fait la marmotte pendant l'hiver ?
Réponse : elle hiberne, c'est-à-dire qu'elle fait des réserves de graisses et qu'elle réduit sa température corporelle à 2 ou 3 degrés ainsi que son rythme cardiaque, pour consommer le moins d'énergie possible.

-Quelle est la différence entre hiberner et hiverner ?
Réponse : pendant leur hivernage, les animaux sortent de leur terrier mais passent beaucoup de temps à dormir. Pendant l'hibernation, les animaux ne sortent pas de leur terrier mais se réveillent juste pour faire leurs besoins.

-Que mange la marmotte?
Réponse : de l'herbe, des baies.

- Quelles pièces y a-t-il dans le terrier des marmottes ?
Réponse : la salle de mise-bas, les toilettes, la chambre à coucher.

---

(1) Pour trouver son œil directeur, on vise un objet immobile et précis avec ses deux doigts. On cligne ensuite des yeux, et notre œil directeur est celui avec lequel il n'y a pas de décalage.
(2) Un stratovolcan est un volcan gigantesque fait de plusieurs volcans, comme l'Etna.
(3) La sentinelle est la marmotte qui sort, fait le guet et donne l'alerte en cas d'apparition de prédateur.
(4) Le terrier secondaire sert à aller se mettre à l'abri si elle est loin du terrier principal et qu'elle voit un prédateur.

Restauration scolaire

Tout au long de l'année scolaire, les enfants de l'école qui le désiraient ont pris le repas de midi dans la salle annexe du Bistrot de Betchat. Les repas étaient préparés par Marie-Ange et son équipe avec une participation de 16 à 23 enfants selon les jours. Que tout le personnel concerné soit remercié des efforts consentis.
Pour l'année scolaire à venir la même formule est en renégociation pour l'instant, et dans la mesure où elle ne sera pas plus contraignante, elle pourra probablement être reconduite en l'état.
S'il y a des exigences supplémentaires, veuillez nous en informer rapidement avant de prendre la décision.

Examens

Félicitations à tous nos jeunes qui ont réussi leur année scolaire et notamment ceux qui ont passé leur examen avec succès.

Informations diverses

Tous les renseignements concernant la Communauté de Communes Couserans Pyrénées sont à votre disposition sur le site: https://couserans-pyrenees.fr/

Le projet de construction de maison de santé de Prat-Bonrepaux a été repoussé à plusieurs reprises, mais les travaux ont commencé depuis quelques jours.

Associations

ACCA : (Association de Chasse Communale Agrée) L'ACCA a tenu son assemblée générale le 12 juillet 2019.
Président : Claude DUPUY
Trésorier : Jean-Christophe ROUAIX
Secrétaire : Philippe SIRGANT

Comité des fêtes : Le comité des fêtes a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2019
Président : Clément GALY Vice Président : Fabrice FATH
Trésorier : Frédéric DUCASSE
Secrétaire : Simon DANGLA

Foyer Rural : Le foyer rural a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2019.
Président : Louis BONZOM
Trésoriers : Frédéric BASTION et Bernadette LANNES
Secrétaire : Annie FATH Vice Secrétaire : Fabienne BELLOUIN

La sauce Bellocaise
Bureau collégial: BELLOUIN Fabienne, DELIERE Nicolas, DUPIRE Emilie, HULIN Gaëlle et VOIRON Samuel.

Association Relaxation Médiation
Les cours sont assurés par Mme PEEL Martine, tous les 1er et 3ème mercredi du mois de 18h30 à 20h00 au premier étage de la salle communale. Vous pouvez la joindre au 06.31.94.05.46.

Association des parents d'élèves

Mot du Foyer Rural

Les six premiers mois de l'année 2019 s'achèvent. Ce fut un semestre intense pour les animations portées par notre association.
Travailler, s'entraider et partager les plaisirs, c'est le message et le moteur que souhaitent porter les associations.
L'organisation de manifestations exige la plus grande vigilance face à une réglementation de plus en plus contraignante, «nul n'est censé ignorer la loi». Des problèmes rencontrés lors d'une manifestation, nous l'ont rappelé.
Vous trouverez détaillées plus loin les différentes manifestations passées.
Pour les animations du prochain semestre, plusieurs projets sont à l'étude et nous vous en tiendrons informés.
Le partage de la galette des rois et le festival de la Caraïbe sont par contre incontournables et déjà programmés.
Si vous souhaitez nous soutenir et participer aux activités du Foyer Rural, n'oubliez pas à partir du mois de septembre de prendre la carte d'adhésion du Foyer rural au prix de 14 €.

Bonnes vacances et bonne lecture…

Mot de la Bibliothèque

La bibliothèque de Betchat est fermée au mois d'août. Dès le mois de septembre, les jeudis de 16h00 à 19h00, venez découvrir les livres, livres audio, CD, DVD et jeux de société à emprunter. L'inscription est gratuite et permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de la communauté de communes 20 documents pour une durée de 4 semaines.
Retrouvez aussi les ateliers mensuels :

- tricot le 2ème jeudi du mois de 15h00 à 17h00
- jeux de société le 3ème jeudi du mois de 16h00 à 19h00

Un troc de plantes et de graines est proposé dans le hall de la bibliothèque.

Fabienne, Guilaine et Fred

Mot du Comité des fêtes

Les animations continuent pour le comité des fêtes. Nous rappelons que nous sommes une association constituée de bénévoles dévoués qui souhaite dynamiser notre village à travers diverses manifestations et innovations.
Nous essayons de véhiculer les traditions transmises par nos anciens mais aussi de satisfaire au maximum l'ensemble de la population qui nous entoure...

Animations passées

Galette des rois le 6 Janvier organisée par le Foyer Rural
Le dimanche 6 janvier 2019, la salle des fêtes avait des airs de théâtre un peu burlesque. C'est la compagnie MIAOW.COM qui nous a amenés dans un voyage au temps des films muets avec Sybil Jonny. Un spectacle très amusant autour des galettes des rois et des mignardises qui complétaient ce goûter. Cette journée a été appréciée par tous.
Nous tenons à rappeler que cette animation est gratuite et ouverte à tous les habitants du village et de tous les hameaux.
Nous réitérons donc notre invitation à cette manifestation qui se déroulera le dimanche 5 janvier 2020.

Loto le 23 février organisé par le foyer rural

Merci à nos fidèles donateurs, commerçants, artisans, etc...
Un don, même minime, permet de diminuer les dépenses à engager.

Soirée Hivernale le 2 Mars
100 personnes ont apprécié ce repas hivernal notamment avec une soupe de légumes faite maison.
Cette soirée a permis aux Betchatois et amis de se retrouver en cours d'année dans une période saisonnière où nous sommes plutôt casaniers, nous remercions tous les participants pour ce moment convivial.

10ème édition de la soirée Raconte-moi les Pyrénées le 16 mars
L'association Eth Ostau Comengés, qui s'implique en faveur de la transmission de la culture gasconne en Comminges et Couserans, a organisé le 16 mars et pour la dixième année consécutive, une soirée intergénérationnelle, en partenariat avec la mairie, l'école et l'association de parents d'élèves.
Pour commencer, les enfants de l'école communale ont présenté un spectacle de chants et saynètes, préparés en classe dans le cadre de l'initiation à la langue et à la culture occitane. Mathieu Fauré, chargé de la collecte du patrimoine culturel immatériel au sein de l'Ostau Comengés, a ensuite présenté une sélection de témoignages audiovisuels qu'il a recueillis auprès de plusieurs habitants du Volvestre et du bas Couserans, sur l'industrie aux XIXème et XXème siècles – papeterie Bergès, usine à chaux de Lacave, usine Lacroix, de Mazères, transport sur le Salat – et sur les croyances : *hantaumas*, *fadetas*, *podoèras*…
En deuxième partie, le groupe HemnAmassa, composé de jeunes Couserannaises réunies par la passion du chant polyphonique, a interprété des chants issus du répertoire traditionnel occitan. Un grand bravo à tous les participants, avec une mention spéciale aux enfants de l'école communale qui ont fait preuve de beaucoup d'implication et d'envie.

Deux publications en préparation sur l'Histoire de Betchat et du Couserans
Le Couserans et notre village en particulier a été marqué par les deux guerres mondiales.
Chaque année, le 11 novembre, nous nous retrouvons devant le Monument aux morts pour commémorer l'anniversaire de l'armistice entre la France et l'Allemagne. Mais, au fait, qui sont ces hommes dont on honore la mémoire ? Que savons-nous de leur vie avant 1914 ? Quel a été leur parcours durant la guerre ? Où sont-ils morts et dans quelles cirscontances ? Où se trouve leur corps ? Des membres de leur famille vivent-ils encore à Betchat ? Toutes ces questions peuvent se résumer à celle-ci : quel sens donner à cette commémoration, cent ans après ? C'est pour apporter quelques éléments de réponses que nous avons voulu raconter l'histoire de ces soldats et des régiments dans lesquels ils ont été versés, pour que ces petites histoires permettent de mieux comprendre la grande Histoire.
CUCURON (Denis) et FERRÉ Jean-Paul, *Ceux de Betchat dans la Grande Guerre*, Eth Ostau Comengés
Dans le même esprit, un autre ouvrage est en préparation, cette fois-ci sur la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un recueil de témoignages en occitan, accompagnés de leur traduction en français et d'un CD audio, intitulé « *Les Couserannais racontent 1939-1945* ». Il y est question de la mobilisation et du début de la guerre, des absents – prisonniers et STO – de la vie quotidienne, de ceux qui devaient se cacher, de la résistance et de la répression et de la fin de la guerre.
FERRÉ (Jean-Paul), *Les Couserannais racontent 1939-1945*, Le Pas d'Oiseau

Ces deux livres seront présentés à l'automne à Betchat. Nous y reviendrons prochainement.

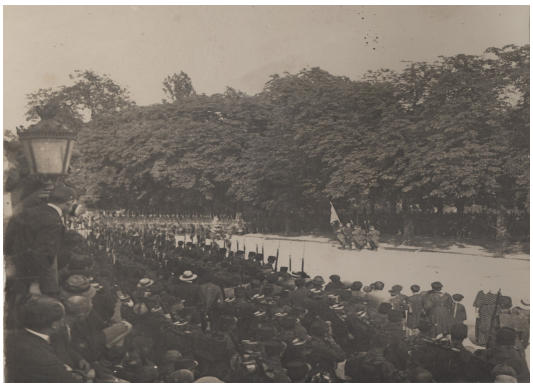

Légende photo :
12 août 1914. Saint-Gaudens. Départ du 283ème Régiment d'Infanterie.
© *Jean Bepmale, Le Musée – Arts & figures des Pyrénées Centrales.*

Omelette pascale le 22 avril organisée par le Foyer Rural
Toujours la même ambiance de fête. Nous constatons de plus en plus que ce repas réunit les familles, les amis. Merci aux membres du Comité des Fêtes qui nous apportent leur aide. Merci à toute l'équipe des bénévoles et en particulier nos cuisiniers.

Festival des Caraïbes les 11 et 12 Mai organisé par le foyer rural
C'est Claude LANDRY qui nous a présenté une palette de magnifiques musiciens à Betchat. Il nous a fait profiter de musiciens venus d'Argentine, d'Italie, de Paris, pendant 2 jours à Betchat. Comme l'a signalé Monsieur le Maire, Claude, est betchatois depuis presque vingt ans. Il est passionné de musique et quelle musique.
Nous devons lui dire un grand merci car il fait de ce festival une belle fête dans notre petit village.
La salle était magnifiquement décorée avec les tissus colorés par des fleurs en papier, des panneaux extérieurs ont été très remarqués et appréciés, merci aux artistes.
Un hommage à Sam et à Marco a été rendu par le groupe MONJAH KA ST STREETY FAMILY, ainsi que par Claude Landry et le groupe Océan.
Ensuite c'est Niglito del Hombre, Thierry et Gaëlle qui nous ont charmés avec le flamenco.
Encore une fois le groupe Gazoline de Toulouse, avec Cécile la fille de Claude NOUGARO est venu nous rejoindre.
Créole Blues Duo, TRI HIO and BROTHERS, GOTA SERENA qui arrivaient d'Argentine, les danseurs de tango de samba, s'en sont donnés à cœur joie.
Deux jours de MUSIQUE, DE PARTAGE, DE RENCONTRES ET DE DECOUVERTES.
Un public nombreux et différent, des gens du terroir, des jeunes, des moins jeunes, voilà ce qui a enchanté tous les artistes qui sont d'accord pour partager avec nous l'an prochain d'aussi bons moments.
Nous nous sommes retrouvés nombreux pour l'organisation et encouragés par les retours positifs, nous réfléchissons déjà à un festival 2020.

Commémoration du 08 mai
Les habitants du village ont été nombreux à participer à la commémoration du 08 mai 1945 et au dépôt de la traditionnelle gerbe, malgré les petits incidents sonores rencontrés...
Un apéritif a été offert à l'issue de la cérémonie, préparé par Marie-Ange et son équipe du Bistrot.

Animation intergénérationnelle sur le Japon en partenariat avec la Médiathèque de Lorp le 08 Juin.
Ces rencontres sont très riches, c'est un moment de partage, d'échanges que nous souhaitons voir perdurer.
Sachez que les rencontres sont ouvertes à tous. Vous avez les affiches à la Poste ou à la Mairie.

Fête de la musique et Feu de la Saint Jean le 16 juin

C'est l'école de musique, de Salies sous la responsabilité de Thierry qui a commencé l'après midi. Dommage, il manquait un peu de public…
En fin d'après midi, un groupe de femmes Hemnamassa, les Voix de l'air ont bénéficié du public venu aussi pour participer au repas.
N'oublions pas Chris qui a animé l'apéritif et le début du repas…

Nous avons partagé un repas très convivial, avec beaucoup de monde, et c'est Thierry, Gaëlle et Niglito, Claude, Chris qui ont mis l'ambiance toute la soirée… Ils nous ont même accompagnés autour du feu de la Saint jean, préparé par le comité des fêtes. Quelle ambiance!

Une artiste, tombée du ciel, arrivée incognito, a animé aussi cette soirée avec du jonglage. Elle crachait même du feu…Merci à elle.
Nous espérons qu'elle se rapprochera de nous pour des manifestations futures.

Un grand grand merci encore au Comité des Fêtes.

Vide grenier le 30 juin organisé par le foyer rural
C'est le vide grenier qui a clôturé les animations de ce semestre, pas trop de monde !

Fête de Belloc le 7 juillet
Une fête traditionnelle dans ce hameau qui a rassemblé 82 convives qui ont pu passer une agréable journée en famille. Un repas apprécié et il en a été de même pour l'animation musicale réalisé par un local.
Merci à tous les acteurs pour leur présence et leur bonne humeur.

Animations à venir

A compter du **jeudi 14 juillet et jusqu'à fin août** : le Bistrot de Betchat organisera tous les jeudis soirs à partir de 19h00 ses traditionnelles soirées grillades/tapas avec des animations musicales diverses. Pensez à réserver!

23, 24 , 25 Août 2019 : Fête de BETCHAT
Les vacances se finissent bientôt, venez passer vos derniers moments sur la place du village durant le week-end.
Prochainement dans vos boites aux lettres; le programme des festivités vous sera distribué. Vous y trouverez forcément quelque chose qui vous correspond.

Samedi 21 Septembre : REMONTONS LE TEMPS !
Première édition à Betchat, une journée historique permettra de vivre ou revivre notre village comme il était à l'ancien temps.
Ce jour là, les anciens commerces seront « réouverts », un défilé; un marché artisanal et diverses autres animations sont prévus.
Vous aurez plus de précisions prochainement avec le programme complet.

Si vous souhaitez mettre votre pierre à l'édifice et que vous voulez participer à la mise en place de cette manifestation pour revivre ces moments de Betchat à l'époque, veuillez contacter Clément au 06.74.94.67.86 pour vous faire connaître.

A cette occasion, à noter que la circulation sera perturbée durant toute la journée ainsi que le stationnement, il est envisagé de créer un parking à chaque entrée de village. Les démarches sont en cours, vous serez informés ultérieurement dans le programme.

Prévention

Au vu des intempéries et de leurs puissances, du désagrément et de la négligence de l'entretien des lignes téléphoniques et électriques constatées depuis quelques années, avec une végétation qui prend le dessus, il devient urgent, que chacun prenne conscience qu'il va falloir faire le ménage à proximité des maisons d'habitation et des lignes, pouvant vous porter préjudice ainsi qu'à autrui.
Une anecdote: Lors du dernier orage du 26/07/2019, le maire a été appelé à 23h00 par un administré pour signaler les dégâts: chutes d'arbres sur la route et fils téléphoniques. Il se déplace et rejoint la personne sur les lieux, les pompiers prévenus arrivent peu de temps après, un fil téléphonique à un mètre du sol.
Première question du maire: « *Que fait-on ? »*
Réponse instantanée des pompiers: « *Nous, la consigne sur un fil téléphonique, on coupe pour dégager la circulation.*
Les désagréments les conséquences que ceci peut engendrer auprès des usagers (cas d'urgence), n'a même pas été envisagé. Le maire s'est opposé à cette solution, le câble était facilement relevable, ceci a été fait par nos soins et la chaussée dégagée en suivant, et pour cause dans l'enchaînement de sa réponse, disant qu'ils sont demandés de partout, nous suggère de faire le nécessaire (ils étaient six dans le camion, n'ont rien touché et sont repartis séance tenante), inquiétant non ! mais vrai ! Où va-t-on ?

Commerces ambulants

Pain

Le portage du pain n'est plus effectué depuis la cessation d'activité de la « Boulangerie 2D de Lorp ». Nous sommes toujours à la recherche d'un prestataire. Nous avons plusieurs propositions de boulangers pour faire un dépôt de pain sur le village mais pas pour assurer ce service à domicile.
Faites nous part de votre souhait à ce sujet.

Épicier

Le « Petit Marché » assure une tournée tous les vendredis en début d'après midi. Il propose des produits de l'Aveyron (pain, charcuterie, pâtisserie et quelques produits de première nécessité).

Transport à la demande

La communauté de communes Couserans Pyrénées assure toujours le transport à la demande vers Saint-Lizier et Saint-Girons les mardi, mercredi, vendredi et samedi. Pour tous renseignements consulter le site de la communauté de communes **https://couserans-pyrenees.fr/transports/** ou téléphoner à l'Espace Multimodal de Saint Girons: 05.61.66.51.26.

Accueil nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux habitants qui ont nouvellement intégré notre commune depuis le 1er janvier 2019. Merci de vous faire connaître de nos services, si vous le souhaitez, car nous sommes très souvent sollicités par divers services (Poste, administration, livreur,…) afin de les informer de votre lieu de résidence.

État Civil

Décès
TOURRES Yvette le 3 janvier
VIRY Yvon le 29 janvier
DUCOS Robert le 4 mars à Saint-Lizier
BASSOT Veuve LABBE Paulette le 4 avril
TOURRES Veuve GALY Marie-Thérèse le 25 avril à Saint-Lizier
COINAUD Épouse ROUCH Sylvie le 24 mai à Saint-Gaudens
LOPES Veuve RIBEIRO Aurore le 1 juin à Saint-Lizier
LOZE Veuve FEUILLERAT Yvette le 26 juillet à Prat-Bonrepaux

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Collecte encombrants

La collecte des objets encombrants aura lieu les 10 septembre 2019 et 05 novembre 2019.
Inscriptions en mairie une semaine avant le passage avec la liste des objets.

Les déchets verts supérieurs à 1 m^3 ne sont plus collectés à Mercenac, ils doivent être amenés à Saint-Girons, au Sictom de Palétès.

Déchetterie de Mercenac : 06.26.83.82.22 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Pour l'acheminement des déchets autres que les déchets ménagers et déchets verts, consultez le site de la communauté de communes ou celui du Sictom du couserans **www.sictom-couserans.fr**

Formalités administratives

Carte identité et Passeport
12 communes sont équipées de Dispositif de Recueil dans le département (Ax-les-Thermes, Castillon-en-Couserans, Foix, Lavelanet, Le Mas d'Azil, Massat, Mazères, Mirepoix, Pamiers, Saint-Girons, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège). Les demandes étant déterritorialisées, les usagers peuvent se rendre dans toute commune équipée de son choix, y compris dans des communes d'autres départements.
Mairie de Saint-Girons Place Jean Ibanès **sur rendez-vous** au 05.61.04.03.20
Vous pouvez, si vous le souhaitez, pré-remplir votre demande : **www.passeport.ants.gouv.fr**

Véhicules
Toutes les démarches sont à effectuer sur internet **www.ants.gouv.fr**
(demandes de cartes grises, déclaration de vente, perte ou vol, duplicata permis de conduire, permis de conduire européen, ...)

Une Maison des Services Au Public (MSAP) est ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à Saint-Girons Rue Joseph Sentenac (dans les anciens locaux de la CPAM)
Les usagers y sont accompagnés par un agent dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de services au public articulent présence humaine et outils numériques.
mail : **msap.saint-girons@couserans-pyrenees.fr**

SOS Dépannage

EAU (Syndicat des eaux du Couserans) 05.34.14.33.00 (si fuite, eau trouble ou pas d'eau)
ELECTRICITE (ERDF) 0 972 675 009
TELEPHONE www.1013.fr

Secrétariat de Mairie
Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et **fermé au public les mardi**

Si vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire, merci de le contacter au 06.85.74.08.14 ou de contacter le secrétariat.

Agence postale
L'agence postale est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et le mercredi de 9h30 à 12h